



A tous PNC

AIR FRANCE

www.unac.asso.fr - mardi 23 mars 2010

T : 01 48 64 49 29 - F : 01 48 64 49 33 - navigants@unac.asso.fr

**UN RECU
TACTIQUE
DE LA
DIRECTION**

LA DIRECTION RETIRE SON PROJET L'UNAC SUSPEND LE CONFLIT

La déclinaison PNC du projet NEO comportait deux volets :

- Un volet réduction des coûts PNC et augmentation de la productivité (la lowcostisation du PNC) ;
- Un volet diminution de la composition d'équipage A 319 et augmentation des charges de travail à bord.

**LANCEMENT D'UNE
«REFLEXION» SUR
LES COÛTS ET LA
PRODUCTIVITÉ DU
PNC**

Sur le premier point, la réduction des coûts de 54 millions sur le dos des PNC est reportée à une date ultérieure. C'est un recul tactique de la Direction, sans doute, mais cela nous donne un peu de temps. Nos conditions d'emploi et de rémunération sont couvertes par un accord collectif à durée déterminée que la Direction ne peut dénoncer et qu'elle doit par conséquent appliquer jusqu'à son terme. Elle ne fait pas mystère pour autant de sa volonté d'ouvrir « une réflexion », avant l'échéance de l'accord, avec les syndicats PNC, sur les coûts PNC et la productivité. On ne peut pas empêcher la Direction d'ouvrir une réflexion... comme elle ne peut nous empêcher de défendre les conditions d'emploi du PNC.

**LA DIRECTION
N'A PAS CHANGÉ
D'OBJECTIF**

Concernant le deuxième point, la Direction confirme sa volonté de dénoncer les protocoles de service à bord MC et CC. C'est une demande venant de certains syndicats (!). Ces protocoles continueront néanmoins de produire leurs effets pendant 15 mois (conformément à la loi).

- La Direction confirme la composition d'équipage A319, ... pour le moment. Elle suspend donc son projet de suppression d'un PNC sur A319.

- La Direction fait machine arrière sur la prestation chaude sur les vols > 2h30.

- La Direction fait temporairement machine arrière sur l'augmentation des ratios en M pour les vols > 3H. Les ratios resteront inchangés au moins pour une durée de 3 mois, la Direction ouvrant des négociations sur l'allègement de la prestation M en échange de l'augmentation du ratio (avec un maxi de 65) pour les vols supérieurs à 3 heures.

- La Direction fait temporairement machine arrière sur le PNC sup pour les vols ALG, la composition d'équipage restera identique pour une durée de 3 mois. La Direction va ouvrir des négociations, pendant ces 3 mois, pour réétudier cette composition d'équipage.

**RESTONS
MOBILISÉS**

**LES MOIS ET ANNÉES À VENIR PROMETTENT D'ÊTRE DIFFICILES
NOUS ALLONS AVOIR BESOIN DE FAIRE PREUVE DE SOLIDARITÉ.**

- La Direction ne met pas en place la nouvelle prestation sur les vols extra courts (AMS/GVA/LHR) le 28 mars. Cette nouvelle prestation sera réexaminée pendant le mois d'avril avec les syndicats.

Donc, aucune remise en cause à court terme. Des discussions vont s'engager sur certains aspects du produit et le service à bord avec plusieurs échéances : la première dans un mois concernant le produit des vols très courts (AMS/GVA/LHR), la deuxième dans trois mois concernant le PNC en supplément sur les vols ALG et le ratio PAX/PNC en M pour les vols d'une durée supérieure à 3 heures et la troisième dans 15 mois avec l'échéance des protocoles de service à bord suite à leur dénonciation annoncée par la Direction.

RECULER POUR MIEUX SAUTER

Si l'on observe l'ensemble du Groupe AF, c'est un recul global sur tous les projets à Régional, à Britair et à Air France touchant l'emploi PNC. Retrait du projet Mimosa visant à externaliser les vols Régional vers Transavia, retrait du projet de spécialisation des bases Britair et Régional se traduisant par des fermetures de base dans les deux compagnies et donc de la mobilité forcée pour les PNC, et retrait du projet de passage en force sur le moyen courrier d'AF visant à supprimer un PNC sur 319 et alourdir le service à bord.

” **A l'UNAC, nous contestons l'ambition de la Direction de faire payer le prix fort de l'environnement low cost aux PNC Moyen courrier**

Mais nous ne sommes pas naïfs, il ne s'agit que d'un recul tactique. Malheureusement, la Direction n'a pas changé d'objectif : diminuer les coûts PNC au prétexte d'une « adaptation » à l'environnement low cost qu'elle estime justifiée et nécessaire. Pour l'UNAC, cette ambition de lowcostisation du PNC n'est pas justifiée. Nous ne nions pas l'impact des compagnies low cost et du TGV sur les résultats économiques du Moyen et Court Courrier d'AF, mais nous contestons l'ambition de la Direction d'en faire payer le prix aux PNC Moyen Courrier.

Les mois et années à venir promettent d'être difficiles pour les PNC. Nous allons devoir faire preuve de solidarité et d'une grande implication collective dans la défense de notre profession. Ce n'est certes pas le moment de se démobiliser et de considérer que ce recul de la Direction marque une grande victoire. C'est plutôt le moment de faire des économies pour se préparer à de grandes batailles pour défendre notre métier. Tout le monde sera concerné, que l'on soit sur Long ou Moyen Courrier.

Et comme si cela ne suffisait pas, la réforme des retraites revient à l'ordre du jour. Le Gouvernement s'attaque au régime général, mais les projets concernant la CRPN sont toujours dans les cartons. Comme on peut le voir, les sujets d'inquiétude ne manquent pas.

RESTONS MOBILISÉS



Abonnez-vous à la Newsletter UNAC pour recevoir par mail les informations concernant la profession, sur notre site : www.unac.asso.fr

Abonnez-vous aux fils RSS du site www.unac.asso.fr pour recevoir en temps réel toutes nos publications sur votre ordinateur.



ADHÉSION UNAC - 3, place de londres - 95727 Roissy cdg cedex

Nom :
Prénom :
Matricule :

Adresse :

Tél :
Mail :